



Bienvenue aux Thermes Bérot !



Virginie Bérot

Les thermes Bérot ont été créés en 1974 par **Jean-Louis Bérot**, kinésithérapeute DE. Il a été assisté durant toutes ces années par Roland et Arlette Bérot. L'entreprise est aujourd'hui dirigée par **Virginie Bérot**, docteur en pharmacie. Notre vision de votre santé suit la définition de l'organisation mondiale de la santé : « **La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.** »



Entreprise familiale fondée en 1974, nous contribuons activement depuis des années au développement de la médecine thermique.

Notre équipe soignante et nous-mêmes nous inscrivons au quotidien dans une démarche d'innovation permanente associée à une écoute attentive de nos patients.

Forts de cette expérience, en 2020, nous lions notre histoire à celle de nos clients en lançant notre marque Cœur Thermal.



Nous sommes adhérents au Conseil National des Établissements Thermaux (CNETH), au Syndicat des Établissements Thermaux Landais (SETL), à l'association des Établissements Thermaux de l'Agglomération Dacquoise (ETAD) et membres du Cluster Aqui O Thermes, des organismes nationaux et locaux qui mènent une réflexion permanente en recherche, développement et innovation au service du thermalisme et des curistes.

Des produits d'exception



Notre établissement est certifié **ISO 9001** et **AQUACERT THERMALISME**. Il répond ainsi aux plus hautes exigences de qualité et vous offre des soins à base de produits entièrement naturels qui font l'objet d'un contrôle sanitaire constant.



Les produits que nous utilisons sont entièrement naturels et répondent aux plus hautes exigences en matière de qualité et sécurité sanitaire.



L'établissement est agréé pour deux orientations thérapeutiques : **le rhumatologie et phlébologie**. Il peut également prendre en charge les **patients fibromyalgiques** grâce à des soins complémentaires plus spécifiques à cette affection.

La boue thermique de Dax (**le péloïde**) et l'**eau minérale thermique** naturellement chaude à l'émergence sont au cœur des soins prodigués aux Thermes Bérot.

Unique au monde, le péloïde est l'un des plus anciens produits maturés utilisés dans le thermalisme. Il résulte d'un mélange de limons du Fleuve Adour, d'eau thermale de Dax et de micro-algues. Cette préparation scientifique et rigoureuse a des **effets antalgiques et myorelaxants**.

Dax Therpin, la douche térébenthinée, est une formule unique issue du savoir-faire thermal landais aux **propriétés anti-inflammatoires** reconnues associées à une excellente tolérance cutanée.

Base de tous les soins thermaux, l'**eau minérale de Dax** est reconnue, depuis l'Antiquité pour ses **vertus thérapeutiques**. Riche en sels minéraux et oligo-éléments, elle est **bénéfique** aux cellules de la peau, aux cartilages et aux veines.

Composition de l'eau : calcium 121 mg/l, magnésium 32mg/l, sodium 119 mg /l, chlorures 150mg/l, soufre oxydé 390mg/l, potassium 20 mg/l.



Des experts au service de votre bien-être



L'équipe des Thermes Bérot vous accueille dans une ambiance chaleureuse et familiale et veille à simplifier votre quotidien pendant toute la durée de votre cure.

En début de cure, une carte de soins est établie conciliant au mieux **vos attentes** et les exigences de **votre programme médical**.

Tout notre personnel soignant est **formé** et titulaire du Certificat de Qualification Professionnelle Agent Thermal.

Le suivi préconisé par le médecin thermal est assuré par notre **personnel infirmier diplômé d'état** qui joue le rôle de relais médical au sein de l'établissement.



Grâce à des infrastructures de qualité, nous avons obtenu en 2019 la marque d'état Tourisme et Handicap.



Toujours avant-gardistes, les Thermes Bérot sont à la pointe de l'**innovation pédagogique** en formant continuellement leur équipe à l'écoute et au respect des curistes.



Nos soins de **rhumatologie**



Péloïde

Application de Péloïde

Localisée ou généralisée.

> Effets antalgiques et myorelaxants.
Il permet le passage au travers de la peau des oligo-éléments et des molécules actives issus du métabolisme algal.

Douche générale au jet

Soin qui suit l'application de péloïde.

> Tonification posturale.

Sudation

Soin en cabine individuelle à infrarouge qui se pratique après l'application de péloïde.

> Poursuit l'action vasomotrice de la boue.



Douche térébenthinée

Douche térébenthinée

Mélange d'eau thermale et de DAX THERPIN (produit à base de térébenthine), pulvérisé dans une cabine individuelle sur les régions douloureuses.

> Action antalgique, anti-inflammatoire.

Aérobain

Immersion en baignoire dans l'eau thermale parcourue de bulles d'air pulsé.

> Action relaxante et sédative, assouplissement des tissus.



Sudation

Aérobain



Mobilisation en piscine



Hydromassage

Hydromassage

Immersion en eau thermale avec massages grâce à des jets d'eau sous pression provenant des parois latérales de la baignoire.

> Action relaxante des muscles.

Douche sous-marine et douche forte pression

Jets sous-marins en piscine à directions et pressions variables effectuant un massage profond des masses musculaires et des articulations.

> Action antalgique, décontractante.

Étuves locales pour les mains et les pieds

Petites étuves où circule un courant de vapeur d'eau thermale.

> Action antalgique, amélioration de la mobilité.

Mobilisation en piscine thermale

Exécution de différents mouvements sous la direction d'un kinésithérapeute DE.

> Relaxation et tonification musculaire. Entretien et récupération des amplitudes articulaires.

Massage

Assuré par un kinésithérapeute DE à l'aide d'un baume de massage à base d'eau thermale.

> Diminution des courbatures, relaxation et décontraction.



Douche sous-marine - Forte pression



Massage



Étuves

Nos soins de **phlébologie**



Bain avec insufflation de gaz carbonique ou carbogazeux

Immersion des membres inférieurs en baignoire dans une eau thermale chargée de gaz carbonique.

➤ Réduction des œdèmes, amélioration de la trophicité des tissus et de la micro-circulation artérielle.

Aérobain

Immersion en baignoire dans l'eau thermale parcourue de bulles d'air pulsé.

➤ Action relaxante et sédative, assouplissement des tissus.

Hydromassage

Immersion en eau thermale avec massages grâce à des jets d'eau sous pression provenant des parois latérales de la baignoire.

➤ Action relaxante des muscles.



Massage

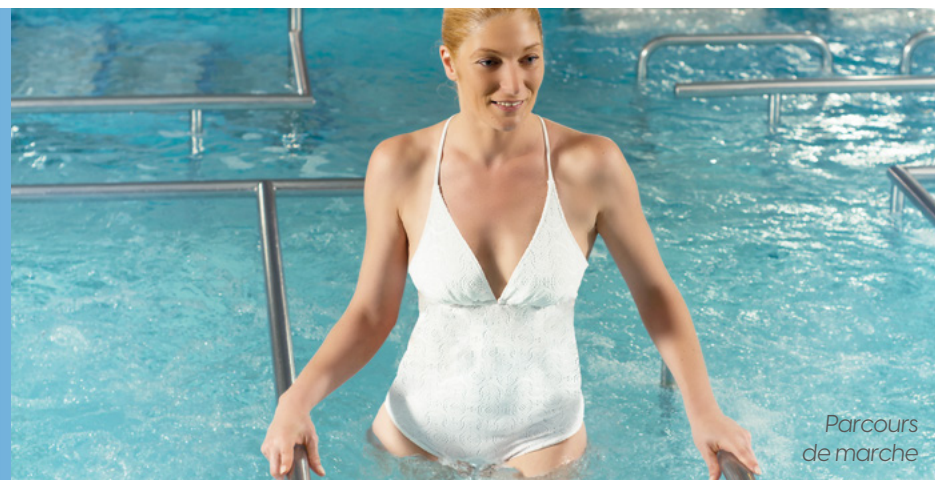
Assuré par un kinésithérapeute DE avec un baume de massage thermal.

➤ Action drainante.

Cure de boisson

De 1 à 4 verres par jour d'eau thermale.

➤ Action diurétique, laxative.



Parcours de marche

Déambulation en piscine d'eau thermale où le curiste est immergé jusqu'au bassin. Le sol, recouvert d'aspérités, masse les voûtes plantaires et des jets d'air comprimé assurent un massage léger.

➤ Active le retour veineux. Drainage des stases veineuses.

Pulvérisation des membres

Douches filiformes d'eau thermale, dirigées sur les membres inférieurs.

➤ Amélioration des troubles fonctionnels (jambes lourdes et fourmillements) et réduction de l'infiltration cellulitique.

Pulvérisation des membres



Etre bien



“Un esprit sain
dans un corps sain”
(Juvénal, Satires)

Pour que votre séjour thermal soit une source complète de bienfaits, les Thermes Bérôt vous proposent **un large éventail d'activités Slow bien-être et de soins complémentaires sur place** : yoga, hypnose, Qi gong, parcours nature et santé, sophrologie..

Au-delà des soins classiques, une **prise en charge globale** d'éducation thérapeutique du patient est proposée pour l'arthrose. Ce **programme d'ETP EDUC'arthrose** est réalisé par des professionnels de santé à l'**Institut du Thermalisme** et a pour objectif de vivre avec sa maladie en améliorant sa qualité de vie. Si vous souffrez de gonarthrose, l'essai clinique GETT2 vous permettra de bénéficier d'une prise en charge spécifique.



Mini cures



Seul ou en duo,
prenez soin de vous
à votre rythme.

Retrouvez les bienfaits du péloïde et de l'eau thermale dans nos différentes cures libres (non prises en charge par l'assurance maladie). Ces cures sont destinées aux personnes dont l'activité ne permet pas le séjour de 3 semaines, qui accompagnent un curiste ou qui veulent prolonger les effets de la cure. Un certificat médical est nécessaire pour effectuer les soins.

- > Cure **Aquaforme détente** 6 jours
 - > Cure **Express bien être** 3 jours
- Existe aussi en version **Thermal Box à offrir**.

Nous avons aussi souhaité répondre spécialement à d'autres pathologies en proposant des cures spécifiques :

- > Cure spéciale **fibromyalgie**
- > Cure post cancer du sein **Rosavita**



THERMOTEL, le choix d'un hébergement intégré



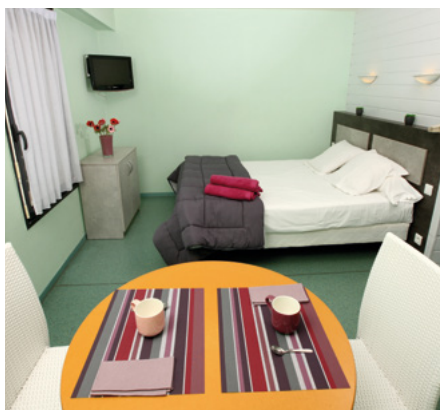
Une présence
et une écoute
24h/24, 7 jours/7.

Pour votre confort, les Thermes Bérot vous proposent un **hébergement 3***** allant du studio au T1. Situé au **cœur de la ville** et directement **relié** à l'établissement thermal, nous vous accueillons 24h/24 et 7j/7. Le **linge** est fourni et le **ménage** assuré. Thermotel met à votre disposition tous les services d'un hôtel avec la liberté d'une résidence.

Une assurance pour annuler en toute sérénité

Nous vous proposons une assurance spécifique "Spécial Cure Thermale" que nous vous conseillons de souscrire en même temps que votre réservation.

Retrouvez les différentes catégories de logements sur www.thermotel-dax.com



T1

Service de plats cuisinés en supplément.

Mise à disposition gratuite de vélos.

Excursions en vente à l'accueil.



De multiples solutions d'hébergement



Locations, camping, hôtels...
vous trouverez la solution
correspondante à vos envies.

Au cœur de Dax



Notre situation
en centre ville
vous permet de
vous rendre à pied
aux commerces
et lieux de vie.

Chez **Cœur Thermal** nous apportons une attention particulière à votre hébergement.

Logeadox vous propose des offres de location allant du studio à la villa situés à **proximité immédiate** des Thermes Bérot. C'est un **service gratuit** qui vous conseille et vous accompagne dans vos démarches.
Tél. : 05 58 90 41 29
Email : contact@logeadox.com
www.logeadox.com

Amateurs de **nature** et de plein air, le **camping Le Bascat***** vous accueille au cœur de son parc arboré proche de l'Adour.
Tél. : 05 58 56 16 68
www.campinglebascat.com

En recherche d'**hôtellerie traditionnelle**, nous tenons à votre disposition la liste de tous les prestataires.

De nombreuses **animations** vous sont proposées toute l'année en partenariat avec l'Office Intercommunal de Tourisme et du Thermalisme pour profiter de la vie culturelle, de l'art de vivre et de la tradition culinaire de notre département.

Vous pouvez aussi inviter vos amis à **visiter notre établissement** les mardis et jeudis de 14^h00 à 16^h00.



Nos navettes gratuites assurent la liaison entre votre lieu d'hébergement et notre établissement thermal (horaires sur demande).



Infos pratiques



Comment préparer votre cure ?

C'est **votre médecin traitant ou votre spécialiste** (rhumatologue ou angiologue) qui prescrit la cure en établissant une demande d'entente préalable.

Pour être valable toute l'année civile, la demande est à envoyer à votre caisse à partir du mois de janvier avec copie de votre avis d'imposition. Celle-ci vous adresse alors **un accord de prise en charge** dans un délai variable (1 à 2 mois).

Nous vous recommandons de **vérifier** votre prise en charge sur laquelle doivent figurer le cachet et la signature de votre caisse, la ou les orientations demandées, la mention "station de Dax".

Quelles sont les différentes étapes ?

Nous vous conseillons de procéder à vos réservations le plus tôt possible. Dans l'objectif de vous satisfaire au mieux, vous pouvez pré-réserver vos dates de cure pour l'année suivante.

- 1. Je réserve mon logement.**
- 2. Je réserve ma cure** par courrier, téléphone ou sur notre site internet et je verse des **arrhes de 30 € par personne**. Nous vous confirmons par retour votre réservation.
- 3. Je prends rendez-vous avec un médecin thermal** (liste envoyée sur demande).

Si vous choisissez les mois de septembre et octobre qui sont les mois les plus "chargés" de l'année, nous vous conseillons de réserver dès que possible.

Quels sont les horaires d'ouverture des thermes ?

Les soins sont dispensés le matin, du lundi au samedi y compris les jours fériés. Durant la haute saison, les soins peuvent être effectués en après-midi.

L'accueil est ouvert en semaine, la journée, pour toutes vos démarches administratives (renseignements, inscriptions, règlements...). Le dimanche est réservé à la planification de vos soins en respect de l'ordonnance médicale rédigée par le médecin thermal.

Notre établissement met tout en œuvre afin de concilier vos préférences et nos disponibilités pour que votre cure se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Que faut-il apporter comme linge ?

Il vous faut prévoir :

- deux maillots de bain,
- un bonnet de bain,
- des chaussures antidérapantes,
- une serviette éponge pour un confort supplémentaire.
- une tenue confortable si vous souhaitez pratiquer des activités physiques adaptées.

Le linge nécessaire aux soins vous sera fourni gratuitement, tous les jours, à savoir :

- un peignoir de bain,
- un drap chaud après la douche qui suit le soin de boue,
- un drap chaud pour la sudation (si ce soin est prescrit par le médecin thermal),
- un peignoir de bain supplémentaire en cas de double orientation.

Combien de temps durent les soins ?

En comptant les périodes de repos nécessaires au bon déroulement de votre cure, la durée quotidienne des soins par orientation (phlébologie ou rhumatologie) se situe **entre 1^h30 et 2^h30**. Il faut compter environ une heure supplémentaire pour une double orientation (exemple : rhumatologie et phlébologie associées).



Des chaussures antidérapantes, des bonnets, des peignoirs, des serviettes, des verres et des sacs sont en vente auprès de notre réception.

Afin de préserver au mieux notre environnement, nous vous offrons **un verre réutilisable**.



Remboursement par les organismes sociaux ?

Pour pouvoir être remboursée, la cure doit comporter impérativement les 18 jours de traitement. Elle ne peut être interrompue que sur avis médical.

Dans ce cas et sur présentation d'un certificat médical, les soins seront remboursés à l'établissement thermal au prorata temporis.

La tarification des cures thermales a évolué à compter du 1^{er} mars 2014 suite à une loi votée dans le cadre du financement de la Sécurité Sociale.

Les soins thermaux sont pris en charge par l'Assurance Maladie à 65 % sur la base du Tarif Forfaitaire de Responsabilité par orientation. La différence entre le tarif pratiqué par l'établissement thermal et le remboursement accordé par l'Assurance maladie constitue le reste à charge du curiste ou de sa complémentaire santé. Il est composé du ticket modérateur de 35% et d'un complément tarifaire. Ce dernier peut être ou non pris en charge selon le type de contrat souscrit auprès de la complémentaire santé.

Les caisses pratiquent le tiers-payant, si votre prise en charge est établie :

- **à 100%** : vous ne réglez que le complément tarifaire.
- **à 65%** : vous réglez les 35% et le complément tarifaire.

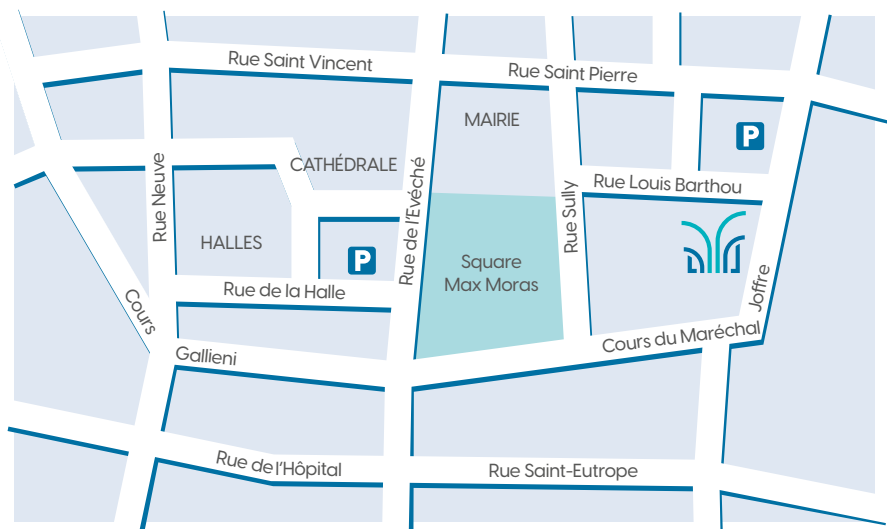
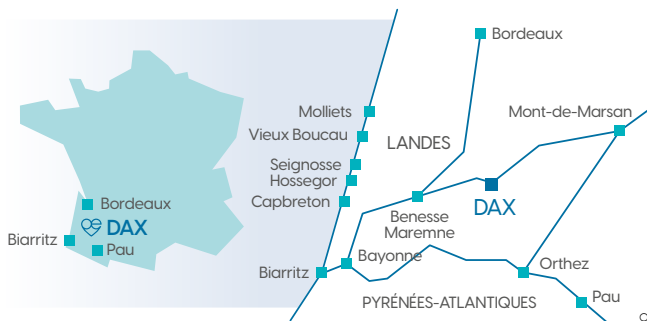
Dans tous les cas, une facture destinée à votre mutuelle vous sera délivrée.

Les bénéficiaires de la CMU-C ou de l'Aide à la Complémentaire Santé (ACS) ne sont pas concernés par le paiement de ce complément tarifaire. L'attestation correspondante en cours de validité sera demandée.



Se rendre à Dax :

- **En LGV Atlantique :**
liaison Paris-Dax
(environ 3^h15)
- **En avion :** en atterrissant
à Biarritz ou Pau
(à 1^h de Dax),
ou Bordeaux
(à 1^h30 de Dax)



Renseignements et réservations :

16, rue Louis Barthou - BP 156 - 40104 DAX Cedex

05 58 90 40 00

Réservez votre cure directement sur www.thermes-berot.com

Rejoignez-nous sur  www.facebook.com/ThermesBerot